

Paix et sécurité en Afrique centrale : le mandat de l'UNOCA prolongé jusqu'au 31 août 2015

Libreville (Gabon), 20 février 2014 – Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) poursuivra ses activités jusqu'au 31 août 2015, soit une prorogation de dix-huit mois supplémentaires après l'expiration de son mandat actuel prévu le 28 février 2014. L'Ambassadrice Raimonda Murmokaitė, Représentante permanente de la Lituanie auprès des Nations Unies et Présidente du Conseil de sécurité pour le mois de février, en a informé le Secrétaire général de l'ONU la semaine dernière.

Le 10 février, M. Ban Ki-moon avait en effet sollicité une extension du mandat de l'UNOCA, afin de lui permettre de continuer à soutenir les efforts régionaux en matière de promotion de la paix et de la sécurité. Il a mentionné les résultats significatifs obtenus jusqu'à présent, y compris en ce qui concerne le renforcement de la coopération avec les organisations sous-régionales et la meilleure coordination des actions avec les autres entités onusiennes opérant en Afrique centrale. Dans le domaine de la diplomatie préventive, en dehors de l'exercice des « bons offices », l'appui aux travaux du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) fait partie des priorités que l'UNOCA est invité à développer. En tant que Secrétariat dudit Comité, le Bureau a déjà organisé cinq réunions ministérielles qui ont permis de discuter des sujets importants et de faire des recommandations sur les voies et moyens de consolider la stabilité dans la sous-région. Depuis quelques semaines, il prépare la 38^e session prévue à Malabo (Guinée équatoriale) en mai ou en juin, et au cours de laquelle les grands axes d'une stratégie de lutte contre les menaces terroristes en Afrique centrale seront présentés.

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU a mis l'accent sur le rôle clé que joue l'UNOCA dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). La réunion des différentes parties prenantes organisée conjointement avec l'Union africaine, du 13 au 14 février à Entebbe (Ouganda), a donné l'occasion de faire le point sur ce dossier auquel les Nations Unies accordent une grande importance.

L'UNOCA est également chargé, avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), d'accompagner le processus d'implémentation des décisions du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la sûreté et sécurité maritimes dans le golfe de Guinée qui a eu lieu du 24 au 25 juin 2013 à Yaoundé (Cameroun). Dans cette perspective, les deux représentations onusiennes travaillent en étroite collaboration avec la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et la Commission du golfe de Guinée (CGG) pour, entre autres, la création effective, au Cameroun, du Centre inter-régional de coordination des activités relatives à la sûreté et la sécurité dans les zones concernées.

L'UNOCA a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 2 mars 2011, deux mois après sa création le 1^{er} janvier 2011 pour un mandat initial de 18 mois. Il est dirigé par M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale. Le Bureau compte 27 fonctionnaires nationaux et internationaux représentant actuellement 15 nationalités et trois continents (Afrique, Amérique et Europe).